

Didier Burkhalter élu à la présidence de la Confédération suisse

Vives félicitations et fierté du Conseil d'Etat et du Conseil communal de Neuchâtel

A la suite de l'élection, ce mercredi 4 décembre 2013, de M. Didier Burkhalter à la présidence de la Confédération suisse, le Conseil d'Etat et le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel tiennent à lui adresser leurs plus vives félicitations et à lui témoigner leur fierté. Une réception, organisée conjointement par le Canton et la Ville de Neuchâtel, en collaboration avec les communes de Milvignes et de La Tène est prévue jeudi 12 décembre en terre neuchâteloise en l'honneur du nouveau président de la Confédération suisse. La population est conviée à y prendre part activement notamment dès 19h15 sur la place des Halles à Neuchâtel où seront servis des buffets de spécialités du terroir neuchâtelois et un vin d'honneur. Un congé spécial sera accordé sur demande aux élèves neuchâtelois pour l'après-midi du 12 décembre 2013.

Félicitations des autorités politiques neuchâteloises

Présents in corpore au Palais fédéral ce jour, le Conseil d'Etat et le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel souhaitent adresser leurs plus vives félicitations au nouveau président de la Confédération suisse et à lui témoigner leur fierté. Peu après l'élection, les deux autorités ont ainsi offert un buffet aux saveurs neuchâteloises en l'honneur de M. Didier Burkhalter auquel ont pris part notamment les parlementaires fédéraux, ainsi que la famille et les invités du nouveau président.

Les deux autorités tiennent à relever chez M. Didier Burkhalter l'homme de dialogue, d'écoute et d'ouverture qui s'emploie à mener les projets de politique fédérale dans un esprit collégial et constructif, ainsi que dans le respect des institutions et de l'intérêt général. La recherche du consensus constitue en effet une vertu cardinale au cœur de l'action politique de M. Didier Burkhalter.

Festivités en terre neuchâteloise le 12 décembre

Jeudi 12 décembre se tiendra en terre neuchâteloise une manifestation en l'honneur de M. Didier Burkhalter, à laquelle la population est conviée. Les festivités sont organisées conjointement par le Canton et la Ville de Neuchâtel, en collaboration avec les communes de Milvignes et de La Tène. A cette occasion, le public est invité à emprunter les transports publics.

Un train spécial en partance de Berne, à bord duquel prendront place le président de la Confédération et sa famille, ainsi que notamment des représentant-e-s des autorités politiques fédérales et cantonales, marquera une halte à 14h00 à Marin-Epagner - arrêt

symbolique marquant l'entrée en terre neuchâteloise - où M. Didier Burkhalter sera accueilli par le président du Conseil d'Etat neuchâtelois, M. Laurent Kurth, et par le Conseil communal de La Tène.

Le train rejoindra ensuite Auvernier où M. Didier Burkhalter sera reçu par une délégation du Conseil d'Etat composée de MM. Yvan Perrin et Jean-Nat Karakash et par le Conseil communal de Milvignes. Une réception se tiendra à 15h00 au Château d'Auvernier, à laquelle la population est conviée et à l'issue de laquelle un vin d'honneur sera servi.

La délégation embarquera ensuite à bord du bateau "Fribourg" pour rejoindre le port de Neuchâtel où M. Didier Burkhalter sera accueilli à 17h00 par le Conseil communal in corpore et le président du Conseil général de Neuchâtel. Un cortège se formera alors pour rejoindre le Temple du Bas - en passant notamment par la Place Pury et les rues du Seyon et de l'Hôpital - où se tiendra dès 18h00 la partie officielle réservée aux invités, en présence notamment de l'actuel président de la Confédération Ueli Maurer. A noter que des mesures de restriction de la circulation seront mises en place ce jour-là au centre-ville pour assurer le passage du cortège et la sécurité de la manifestation.

Dès 19h15, la place des Halles, sur laquelle sera installée une tente, accueillera la délégation et la population neuchâteloise pour une partie festive. A cette occasion, des buffets de spécialités du terroir neuchâtelois et un vin d'honneur seront offerts à toutes et tous. La manifestation devrait se terminer aux environs de 22 heures.

Afin de permettre à tous les élèves du canton de prendre part à cette manifestation, le Conseil d'Etat a autorisé les autorités scolaires des écoles obligatoires du canton à accorder sur demande des parents un congé spécial pour l'après-midi du 12 décembre 2013. L'administration de la Ville de Neuchâtel fermera ses portes à 16h00 pour permettre au personnel d'accueillir celui qui fut à trois reprises président du Conseil communal.

Brève notice biographique

Né le 17 avril 1960, originaire de Neuchâtel et de Sumiswald (BE), M. Didier Burkhalter est domicilié à Neuchâtel, marié et père de trois fils. Au bénéfice d'une licence en sciences économiques, il a exercé la fonction de rédacteur économique, avant de s'engager dans la politique à Hauterive dans le cadre du parti radical démocratique devenu depuis le parti libéral-radical. Après avoir oeuvré au législatif communal de Hauterive de 1988 à 1990, il est élu en 1991 conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, où il siègera jusqu'en 2005 et dont il assurera la présidence à trois reprises, en 1994, 1998 et 2001. En parallèle, il est membre du Grand Conseil neuchâtelois de 1990 à 2001, puis accède, en 2003, à la fonction de conseiller national, qu'il conservera jusqu'en 2007, avant de devenir conseiller aux Etats.

Le 16 septembre 2009, il est élu conseiller fédéral, devenant ainsi le neuvième conseiller fédéral neuchâtelois depuis l'instauration de la République en 1848. Avant lui, ont siégé sous la coupole fédérale cinq radicaux, soit Eugène Borel (1872- *date d'élection* -1875), Numa Droz (1875-1892), Robert Comtesse (1899-1912), Louis Perrier (1912-1913), Max Petitpierre (1944-1961), puis trois socialistes, à savoir Pierre Graber (1969-1978), Pierre Aubert (1977-1987) et René Felber (1987-1993).

M. Didier Burkhalter a pris ses fonctions de conseiller fédéral le 1^{er} novembre 2009 en tant que chef du Département de l'intérieur. Le 16 décembre 2011, à la suite de la démission de Mme Micheline Calmy-Rey, il reprend le Département fédéral des affaires étrangères qu'il dirige depuis le 1^{er} janvier 2012. Le 5 décembre 2012, il est élu vice-président de la Confédération pour l'année 2013, avant de devenir ce mercredi 4 décembre 2013 président de la Confédération pour l'année à venir.

- Programme détaillé de la réception du jeudi 12 décembre 2013 en ligne sur www.ne.ch

Pour de plus amples renseignements:

Pour les aspects politiques:

Laurent Kurth, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 64 00.

Oliver Arni, président du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 75 02.

Pour les aspects logistiques en lien avec la réception du 12 décembre:

Pascal Fontana, secrétaire général de la chancellerie d'Etat, tél. 032 889 40 06.

Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.

Neuchâtel, le 4 décembre 2013